



Conditions Générales d'Utilisation de l'option « Cliquer pour appeler »

ARTICLE 1 – Documents contractuels applicables

Les documents contractuels régissant le contrat se composent, par ordre de priorité décroissante :

- des présentes conditions générales d'utilisation du service « Cliquer pour appeler » ;
- des conditions générales d'abonnement des offres Internet haut Débit :

Pour les clients ayant souscrit postérieurement au 2 Octobre 2008 à une offre « Net Internet, TV, Téléphone », « Net everywhere » « Série Limitée Net », « Série Limitée Net everywhere », « Net » « Net Plus everywhere »

Ou une offre « Livebox zen », « Livebox zen musique » « Livebox zen let's go » ; « Livebox star », « Livebox star musique », « Livebox star let's go » ;

Internet très haut débit :

Pour les clients ayant souscrit postérieurement au 21/08/2009 à une offre « La fibre », « La fibre musique » « La fibre clé 3G+ » ; « La Fibre Série limitée plus », « La Fibre Série limitée plus musique », « La Fibre Série limitée plus clé 3G+ », « la fibre plus », « la fibre plus musique », « la fibre plus clé 3G+ » ; « La fibre premium », « La fibre premium musique », « La fibre premium clé 3G+ » ; « Série limitée fibre multiécran », « Série limitée fibre multiécran musique », « Série limitée fibre multiécran let's go »

Ou une offre « Livebox zen Fibre », « Livebox zen Fibre musique » « Livebox zen Fibre let's go » ; « Livebox star Fibre », « Livebox star Fibre musique », « Livebox star Fibre let's go », « Open1 Fibre », « Open 2 Fibre », « Open 3 Fibre », « Open 24/7 Fibre » « Open 24/7 spécial Fibre ».

Internet + mobile :

Une offre de la gamme Open : « Open mini », « Open1 », « Open 2 », « Open 3 », « Open 24/7 » « Open 24/7 spécial ».

Pour bénéficier du service, objet des présentes, le Client doit être titulaire d'un abonnement permanent relatif à une ligne téléphonique par internet.

Les Formulaires d'abonnement/Conditions particulières font partie intégrante des présentes conditions.

Le Client atteste du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

ARTICLE 2 – Objet du contrat

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités suivant lesquelles France Télécom fournira au client, domicilié en France métropolitaine, pour ses besoins propres, le service, à l'adresse d'installation indiquée lors de la souscription.

ARTICLE 3 – Définition du service fourni

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles France Télécom fournit au client, le service « Cliquer pour appeler ».

Le service « cliquer pour appeler », permet de passer directement un appel téléphonique depuis le navigateur internet utilisé sans avoir à composer le numéro sur le clavier de votre combiné téléphonique ou de votre téléphone sur PC (pour les abonnés à l'offre Surf).

ARTICLE 4 – Conditions d'accès

Le service « Cliquer pour appeler » est disponible sous réserve d'éligibilité technique et réservé aux clients ayant souscrit postérieurement au 2 Octobre 2008 une offre « Net Internet, TV, Téléphone », « Net everywhere » « Série Limitée Net », « Série Limitée Net everywhere », aux clients ayant souscrit postérieurement au 21/08/2009 une offre la Fibre ou au clients ayant souscrit une offre « Net », « Net Plus », « Net Plus everywhere » en France métropolitaine, .

Le service «Cliquez pour appeler» est disponible sous réserve d'éligibilité technique et réservé aux clients

Internet haut Débit :

Pour les clients ayant souscrit postérieurement au 2 Octobre 2008 à une offre « Net Internet, TV, Téléphone », « Net everywhere » « Série Limitée Net », « Série Limitée Net everywhere », « Net » « Net Plus everywhere »

Ou une offre « Livebox zen », « Livebox zen musique » « Livebox zen let's go » ; « Livebox star », « Livebox star musique », « Livebox star let's go » ;

Internet très haut débit :

Pour les clients ayant souscrit postérieurement au 21/08/2009 à une offre « La fibre », « La fibre musique » « La fibre clé 3G+ » ; « La Fibre Série limitée plus », « La Fibre Série limitée plus musique », « La Fibre Série limitée plus clé 3G+ », « la fibre plus », « la fibre plus musique », « la fibre plus clé 3G+ » ; « La fibre premium », « La fibre premium musique », « La fibre premium clé 3G+ » ; « Série limitée fibre multiécran », « Série limitée fibre multiécran musique », « Série limitée fibre multiécran let's go »

Ou une offre « Livebox zen Fibre », « Livebox zen Fibre musique » « Livebox zen Fibre let's go » ; « Livebox star Fibre », « Livebox star Fibre musique », « Livebox star Fibre let's go », « Open1 Fibre », « Open 2 Fibre », « Open 3 Fibre », « Open 24/7 Fibre » « Open 24/7 spécial Fibre ».

Internet + mobile :

Une offre de la gamme Open : « Open mini », « Open1 », « Open 2 », « Open 3 », « Open 24/7 » « Open 24/7 spécial ».

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du service et télécharger le logiciel, cliquez ici: <http://assistance.orange.fr/3748.php>

Pour pouvoir disposer de ce service il est nécessaire de disposer :

- d'un ordinateur :
Soit un PC avec un système d'exploitation Windows XP, Vista (32 bits).
Ou bien un MAC, avec Tiger 10.5 Intel comme système d'exploitation minimal
- D'un système d'exploitation du type :
Windows XP / Vista
Mac OS X 10.4 (Tiger), 10.5 (Leopard)
Processeurs Intel
- D'un Navigateur compatible :
Firefox 3.0, 3.5
Internet Explorer 7, 8
Les autres navigateurs peuvent ne pas fonctionner correctement avec le service

Pour pouvoir utiliser le service, le client devra télécharger préalablement le logiciel « cliquer pour appeler » qui lui est proposé gratuitement (hors coût de connexion à Internet pendant la durée du téléchargement). depuis son accès internet à l'adresse suivante : <http://assistance.orange.fr/3748.php>

Le téléchargement du logiciel et l'utilisation du service « cliquer pour appeler » ne peuvent être faits que depuis l'accès Internet haut débit du domicile du Client; Ils ne sont pas possibles depuis une autre connexion, ni à partir d'une connexion à internet sur réseau mobile, ni à partir d'une clé 3G+.

ARTICLE 5 – Description des fonctions du service

Vous êtes devant votre ordinateur, en train de consulter une page internet sur laquelle figure un numéro de téléphone : par un simple clic, "Cliquez pour appeler " composera ce numéro à votre place. Vous n'aurez plus qu'à décrocher votre téléphone ou utiliser votre téléphone sur PC : votre communication sera directement engagée !

Cliquez pour appeler fonctionne sur votre navigateur internet quelles que soient les pages que vous consultez. Il suffit de télécharger le logiciel et de l'installer sur votre ordinateur.

Lorsque vous naviguez sur Internet « Cliquez pour appeler » détecte automatiquement les numéros de téléphone et les souligne.

Cliquez sur le numéro souligné et le téléphone de votre ligne par internet va sonner. Après confirmation de l'appel, vous n'avez plus rien à faire : le service compose le numéro et l'appel est acheminé sans intervention de votre part vers votre correspondant.

ARTICLE 6 – Durée du contrat

Le service «Cliquez pour appeler»est inclus dans votre offre d'accès telle que définie à l'article 4 des présentes..

Le service prend fin avec la résiliation de votre offre d'accès

Le client peut mettre fin au service en désinstallant le logiciel « cliquer pour appeler » de son ordinateur.

ARTICLE 7 – Formulaire d'assistance et SAV (Assistance, SAV, Réclamations...)

En cas de dysfonctionnement du service, France Télécom met à disposition du client une assistance en ligne 7j/7 24h/24 à l'adresse suivante :

<http://formulaires.services.orange.fr/99/index.html>

Afin de faciliter le traitement de la demande du Client auprès du Service Clients Internet Orange, le Client devra indiquer au Service Clients son numéro de téléphone par internet et son adresse e.mail fourni à la souscription par France Télécom.

ARTICLE 8 – Conditions tarifaires

Le téléchargement du logiciel du service «Cliquez pour appeler»est gratuit.

Les communications qui seront passées via le service « cliquer pour appeler » seront facturées selon les tarifs en vigueur de la téléphonie par internet Orange :

- grille tarifaire des appels avec le téléphone par internet , pour les particuliers

Les communications sont facturées mensuellement à terme à échoir par France Télécom..

Les tarifs en vigueur pour ce service sont disponibles dans les conditions générales d'abonnement à l'offre souscrite ou consultables sur le site orange.fr à l'adresse suivante : <http://assistance.orange.fr/1029.php>

ARTICLE 9 - Modification à l'initiative de France Télécom

France Télécom peut être amenée à procéder à des modifications de prix ou des caractéristiques du service « cliquer pour appeler » notamment en mettant à disposition de nouvelles fonctionnalités, ou en modifiant ou supprimant certaines fonctionnalités.

Ces modifications pourront être réalisées dans le cadre d'un programme de mise à jour

France télécom se réserve le droit de procéder à la suppression du service « cliquer pour appeler » .

Le Client sera informé de toute modification notamment de prix ou de suppression du service au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur.

ARTICLE 10 – Suspension, Résiliation

En cas de résiliation, pour quelque raison que ce soit, des conditions générales d'abonnement aux offres visées à l'article 4 des présentes conditions générales d'utilisation, ces dernières seront résiliées automatiquement, sans aucune autre formalité.

France Télécom peut suspendre la fourniture de ses prestations si le client ne respecte pas l'une des obligations nées des présentes Conditions Générales d'Utilisation. La suspension du service pourra intervenir après mise en demeure, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, restée sans effet pendant un délai de quinze (15) jours après la date de présentation ou de dépôt de l'avis de mise en instance. France Télécom peut ensuite résilier de plein droit les présentes Conditions Générales d'Utilisation sans nouvelle mise en demeure, si la mise en demeure est toujours restée sans effet à l'issue d'un délai de quinze (15) jours après la suspension des prestations.

ARTICLE 11 - Responsabilité

Le Client doit utiliser le service « cliquer pour appeler » conformément aux présentes conditions générales d'utilisation.

Les conditions d'engagement et de limite de la responsabilité de France Télécom ou du Client sont celles définies aux Conditions Générales d'Abonnement aux offres d'accès visées à l'article 1 des présentes

France Télécom met en place les moyens nécessaires à la bonne marche du service «cliquer pour appeler». La responsabilité de France Télécom ne saurait être engagée en cas de force majeure ou en cas d'utilisation non-conforme aux présentes conditions par le client.